CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E213258** **VALABLE JUSQU'AU** **03/12/2027**

ÉDITÉ LE 02/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/2000

Raison sociale : A Z PAYSAGE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 18/10/2019

Capital : 50 000

922 ROUTE DES ETANGS, LA TROUSSATIERE
38210 TULLINS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC grenoble

Siret : 431 551 498 00014

Code NACE : 8130Z

Numéro caisse de congés payés : 431551498000

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AL417610

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AL417610

Situation fiscale et sociale : A jour au 27/05/2026

Téléphone : 0681190201 **Fax :**

Portable : 0681190201

Responsabilité légale :
DAMPNE OLIVIER GÉRANT

Site Internet : https://az-paysage-tullins.com/

E-mail : az-paysage@wanadoo.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 057 868 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1351	Espaces verts	5	04/12/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/10/2026 15:53

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.